

# «Le passe sanitaire est très bon pour l'économie», assure Bruno Le Maire

Par [Louis Heidsieck](#)

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 2 heures



La prévision de croissance pour 2022 est de 4%, a assuré Bruno Le Maire. SARAH MEYSSONNIER / REUTERS

**Le ministre de l'Économie a affirmé que la croissance était «bien orientée» cette année, mais rappelle la «priorité absolue» de mener à bien une réforme des retraites.**

Bruno Le Maire le dit et le répète : la croissance est soutenue, l'économie profite à plein du plan de relance annoncé il y a maintenant un an et déjà engagé à hauteur de 50 milliards d'euros. «*C'est la relance qui fait la croissance*», s'est ainsi félicité le ministre de l'Économie sur *BFMTV*, avant d'assurer, chiffres à l'appui, que le passe sanitaire était un atout de plus pour la santé économique du pays.

«*Notre chiffre de croissance pour 2021, c'est 6%, a réaffirmé Bruno Le Maire. On veut atteindre avant fin 2021 le niveau économique d'avant la crise.*» En rappelant que le chômage était plus faible qu'avant la crise et la croissance «*bien orientée*», le ministre de l'Économie a tablé sur une croissance pour 2022 de 4%.

**Protéger le pouvoir d'achat**

Interrogé sur le pouvoir d'achat des Français, Bruno Le Maire a assuré que le gouvernement avait *«protégé le pouvoir d'achat en protégeant l'emploi»*, notamment à travers le dispositif de chômage partiel. Il s'est dit opposé à l'obligation pour les entreprises de verser un intéressement à leurs salariés, tout en assurant viser, par l'incitation seulement, *«3 millions de compatriotes avec un accord d'intéressement»*. Sur une éventuelle augmentation du smic, le ministre a rappelé que celui-ci augmentait automatiquement avec l'inflation, et qu'il était possible d'envisager une *«revalorisation automatique dès le premier octobre»*.

Bruno Le Maire a ensuite évoqué la mise en circulation des fameux chèques alimentaires promis par Emmanuel Macron le 14 décembre 2020. *«Nous aurons un rapport définitif de proposition en janvier 2022, a-t-il dit. Il faut s'assurer que [le dispositif] puisse fonctionner, [or] c'est très difficile à mettre en œuvre.»*

Comme très régulièrement lorsqu'il prend la parole, Bruno Le Maire a réaffirmé sa volonté de réformer les retraites, évoquant une *«priorité absolue»*. *«Nous devons travailler plus longtemps, garantir un minimum de retraites et en finir avec des régimes spéciaux qui ne répondent plus à rien»*, a-t-il dit.

## **Moins de centres commerciaux concernés par le passe sanitaire**

Sur la mise en place du passe sanitaire, notamment dans les centres commerciaux, Bruno Le Maire a assuré que cette obligation serait bien, par un arrêté qu'il signera mercredi, conditionné à un taux d'incidence dans le département de 200 pour 100.000 habitants, ainsi qu'à une semaine de baisse continue de ce ratio. 178 centres commerciaux dans 27 départements étaient ainsi concernés par le passe sanitaire la semaine dernière. Ils seront 64, dans 19 départements, cette semaine.

Le ministre a enfin rappelé que le passe sanitaire était *«bon pour l'économie»*, en témoigne selon lui ce chiffre : le secteur de la restauration a vu son chiffre d'affaires augmenter de 3% cette semaine par rapport à la même semaine en 2019.

**À VOIR AUSSI** - Covid-19 : selon le procureur François Molins, *«des milliers de plaintes arrivent»* sur la gestion de la crise